
Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact

**Projet de reconstruction du pont et de la route 199 reliant
Havre-aux-Maisons et Fatima sur le territoire de la
Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine
par le ministère des Transports du Québec**

Dossier 3211-02-184

Le 14 octobre 2005

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de reconstruction du pont et de la route 199 reliant Havre-aux-Maisons et Fatima aux Îles-de-la-Madeleine par le ministère des Transports répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2000-05-19	Réception de l'avis de projet au ministère de l'Environnement
2000-07-07	Délivrance de la directive
2004-02-20	Réception de l'étude d'impact
2004-03-03	Consultation auprès des ministères et organismes
2004-05-11	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2005-05-03	Réception de l'addenda n° 1
2005-05-10	Consultation auprès des ministères et organismes
2005-08-09	Transmission des questions et commentaires à l'initiateur de projet
2005-09-16	Réception des réponses aux questions et commentaires de l'initiateur du projet

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) désire procéder à la construction d'un nouveau pont sur la route 199 afin de traverser le chenal de la lagune de Havre-aux-Maisons. Selon le MTQ, cette construction s'avère nécessaire puisque le pont existant, qui a dépassé sa durée de vie, demande de nombreuses réparations coûteuses et de plus, les approches actuelles au pont présentent plusieurs lacunes sur le plan de la sécurité.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu hydrique de la Direction des évaluations environnementales, du 3 mars 2005 au 14 octobre 2005, en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction du patrimoine écologique, du développement durable et des parcs;
- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- le Centre d'expertise hydrique du Québec;
- le Service des projets en milieu terrestre;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Affaires municipales et des Régions;
- Environnement Canada;
- Pêches et Océans Canada (région Laurentienne);
- Garde côtière canadienne.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- GROUPE CONSEIL GENIVAR. *Reconstruction du pont et de la route 199 reliant Havre-aux-Maisons et Fatima aux Îles-de-la-Madeleine, Étude d'impact sur l'environnement, Rapport final*, février 2004, 141 p. et annexes;
- GROUPE CONSEIL GENIVAR. *Reconstruction du pont et de la route 99 reliant Havre-aux-Maisons et Fatima aux Îles-de-la-Madeleine, Étude d'impact sur l'environnement, Réponses aux questions et commentaires du MENV et du fédéral*, avril 2005, 117 p. et annexes;

- GROUPE CONSEIL GENIVAR. *Reconstruction du pont et de la route 99 reliant Havre-aux-Maisons et Fatima aux Îles-de-la-Madeleine, Étude d'impact sur l'environnement, Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement du Québec et du Comité fédéral de projet – 2^e série*, septembre 2005, 28 p. et annexes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les deux documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 7 janvier 2000.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.

Original signé par :

Yves Rochon, biologiste, M.Sc.

Chargé de projet et coordonnateur des projets
d'aménagement de cours d'eau et de plans d'eau
Service des projets en milieu hydrique